

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET



BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires (PDCESP-1)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(CONSULTANTS INDIVIDUELS)

Secteur : <i>Education</i>
Référence de l'accord de financement : Prêts BAD-N° 2000200006257 et AGTF-N° 5050200001801 du 19/01/2024
N° d'identification du Projet : P-BJ-IAE-004
Numéro de l'avis : N° <u>005</u> 2026/PR/ADET/DG/DO/DAF/RSE/SD
Date de l'avis : ... <u>08</u> ... Mai 2026
Référence SIGMAP : PI_PDCESP_120149

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA RÉALISATION D'UN AUDIT ANNUEL DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES DE FORMATION AGRICOLE (EPFA) D'ATHIÉMÉ ET DE KPOMASSÉ

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (SN-EFTP), le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires - PHASE I- (PDCESP-1), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce crédit pour financer le recrutement d'un(e) consultant(e) individuel(le) pour la réalisation d'un audit annuel de performance environnementale et sociale des Ecoles Professionnelles de Formation Agricole (EPFA) d'ATHIÉMÉ et de KPOMASSÉ.

2. Les services prévus au titre de ce contrat concernent la mission d'évaluation de la performance et du niveau de conformité du projet aux exigences E&S applicables. La mission sera conduite sur la base des termes de référence approuvés par la Banque Africaine de Développement (BAD). Les services consisteront entre autres à :

- Identifier les exigences du SSI de la Banque pertinentes pour le projet, y compris les risques sociaux (VBG/EAHS, Travail Forcé, Travail des enfants, Esclavage moderne, etc.), la vulnérabilité/adaptation aux changements climatiques ;
- Identifier les législations, réglementations, normes et procédures nationales applicables, y compris l'autorisation légale nationale, les permis et certificats requis avant les actions ;
- Analyser les rapports disponibles sur le projet, y compris le rapport d'évaluation du projet, les accords de prêt/don, les rapports périodiques de mise en œuvre du projet, les bénéficiaires locaux, les personnes affectées par le projet, la société civile, les ministères et les entreprises, sur l'état du projet en ce qui concerne les risques et impacts E&S identifiés ainsi que les mesures d'atténuation et les autorisations légales planifiées et mises en œuvre ;
- Tenir des consultations avec les organismes de réglementation et les parties prenantes concernées (y compris, mais sans s'y limiter, l'Equipe de Coordination du projet (ECP), les bénéficiaires locaux, les personnes affectées par le projet, la société civile, les ministères et les entreprises), sur l'état du projet en ce qui concerne les risques et impacts E&S identifiés ainsi que les mesures d'atténuation et les autorisations légales planifiées et mises en œuvre ;
- Effectuer des visites de sites du projet pour évaluer la mise en œuvre des mesures/activités E&S, y compris la performance des entreprises, et les risques et impacts environnementaux et sociaux résiduels/non anticipés
- Évaluer la performance globale de l'emprunteur et celle de l'unité de coordination de projet ;
- Évaluer la performance de la Banque en termes d'effectivité et de qualité de l'assistance qu'elle a fournie à l'emprunteur, chaque fois que nécessaire ;
- Préparer un rapport complet. Le rapport doit présenter une analyse convaincante des constatations et des causes au regard de la portée et des critères d'audit prédéterminés. Il devrait présenter une analyse logique (qualitative et quantitative) de l'efficacité des mesures d'atténuation, des risques résiduels, des questions d'environnement, santé et sécurité (ESS), etc. Le rapport comprendra également un plan d'action de correction (PAC) résumant les recommandations concrètes pour le suivi des conclusions et des mesures correctives, y compris des coûts clairement estimés, les rôles et les responsabilités spécifiques ;
- Organiser une réunion de clôture avec l'emprunteur/client et ses contractants et les responsables des fonctions auditées (notamment la Banque). Le but de cette réunion est de présenter les constatations de l'audit afin de s'assurer qu'elles sont clairement comprises et reconnues par l'emprunteur/client. Toute opinion divergente en suspens, entre l'équipe d'audit et les audités, doit être discutée et enregistrée.

3. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) à travers la Personne Responsable des Marchés Publics invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (octobre 2015), qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un (e) Consultant individuel n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sur la liste restreinte est effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
	I - Qualifications Générales et adéquation pour la mission	30
I.1	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme Être titulaire d'au moins un BAC+5 dans les domaines des sciences environnementales, des sciences sociales, développement durable, ou tout autre domaine jugé équivalent prouvé par une copie du diplôme : 7 points ; Avoir participé à des formations professionnelles dans les domaines des sciences environnementales, des sciences sociales, développement durable, 1 point par formation dans la limite de 3 points. 	10
I.2	<p>Expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans dans les domaines des sciences environnementales, des sciences sociales, développement durable prouvée par des attestations de travail ou de bonne fin d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> Inférieur à 10 ans = 0 point Dix (10) ans d'expérience : 15 points Plus de dix (10) ans d'expérience : 0,5 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 5 points 	20
	II - Expérience similaire dans le domaine d'expertise de la mission	60
II.1	<p>Avoir réalisé 5 missions dans la réalisation d'audit environnemental et social des projets de développement financés par les Partenaires Techniques et Financiers, -</p> <ul style="list-style-type: none"> Inférieur à cinq (05) - 0 point Cinq (05) missions : 8 points par mission 	40
II.2	<p>Avoir réalisé au moins trois (3) missions dans la réalisation d'Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) des projets de développements financés par les Partenaires Techniques et Financiers,</p> <ul style="list-style-type: none"> Moins de 3 missions : 00 03 missions : 5 points par mission Plus de 03 missions : 1 point supplémentaire par mission dans la limite de 5 points. 	20
	III - Expérience avec les bailleurs de fonds internationaux et dans le pays hôte	10
III.1	<p>Expérience dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des EIES, PGES, PAR de projets financés par la BAD ou autres bailleurs.</p> <p>4 missions exigées à raison 2 points par mission</p>	8
	<p>Une expérience dans le pays hôte (Bénin) du projet serait un avantage supplémentaire. 2 points</p>	2
	Total	100

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points sur 100. En cas d'égalité de points entre des candidats, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre de missions spécifiques conformes au sous-critère II-1. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-dessus cité sera invité à négocier un contrat.

6. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les termes de référence auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADET à Cotonou. E-mail : prmp.adet@adet.bj en copie secretariat_adet@adet.bj, Guinkomey, Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, Tél : (+229) 01 53 22 22 22, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.adet.bj.

7. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française comprenant deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF le tout dans une enveloppe fermée et portant expressément la mention «AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) POUR LA REALISATION D'UN AUDIT ANNUEL DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES ECOLES PROFESSIONNELLES DE FORMATION AGRICOLE (EPFA) D'ATHIÉMÉ ET DE KPOMASSÉ » et doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 02/05/2026 à 10 heures précises (heure locale) :

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET),
A l'attention de Monsieur Médard Cozassus KOUYE, Personne Responsable des Marchés Publics, sis au quartier Guinkomey, Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, République du Bénin,
Tél : +229 01 53 22 22 22.
E-mail : prmp.adet@adet.bj en copie secretariat_adet@adet.bj

8. Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 02/05/2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale) à l'adresse ci-après : salle de conférence de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis au quartier Guinkomey, Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, République du Bénin,
Tél : +229 01 53 22 22 22
E-mail : prmp.adet@adet.bj en copie secretariat_adet@adet.bj

Cotonou, le 08 MAI 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Médard Cozassus KOUYE